

République Française  
Département de Seine et Marne

## Commune d'OBSONVILLE

### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2024

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
11	10	11

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 7
Contre : 2
Abstention : 2

L'an deux mil vingt-quatre, le dix avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Obsonville, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances dans le respect des règles sanitaires actuelles, sous la présidence de Madame BRIDET Hélène, Maire, en session ordinaire.

**Présents :** Mr APRILE Bernard, Mme BRIDET Lucile, M. COURTOIS Hervé, Mme COUSIN Herminia, Mme DUPONT Marylène, M. GAY Christian, M. GUINET Nicolas, M. HOARAU Philippe, Mr PRUD'HOMME Grégory et Mme BRIDET Hélène

**Absents excusés :** Mme GUINET Marie-Cécile donne pouvoir à M. GUINET Nicolas

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en sous-préfecture de Fontainebleau  
Le : 16/04/2024  
Et Publication ou notification  
du : 16/04/2024

#### D2024.04.03 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET EAU 2023

Monsieur COURTOIS Hervé, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, refuse de présenter le Compte administratif, donc, Madame COUSIN Herminia, 2<sup>ème</sup> adjoint, prend la parole après la sortie de Madame le Maire et présente le Compte Administratif communal 2023 qui s'établit ainsi :

#### Fonctionnement

Dépenses : 15 642.66 €  
Recettes : 17 288.00 €  
Excédent de clôture : 1 645.34 €

#### Investissement

Dépenses : 3 334.75 €  
Recettes : 7 811.12 €  
Excédent de clôture : 4 476.37 €

Hors de la présence de Madame BRIDET Hélène, Maire, le Conseil Municipal **APPROUVE ET ADOPTE à l'unanimité le Compte Administratif du budget eau 2023.**

**Présents : 10 – Procuration : 1 – Votants : 11 – Pour : 7 – Contre : 2 – Abstention : 2**

**Délibération votée à la majorité**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme :  
En Mairie, le 10 avril 2024  
Le Maire, Hélène BRIDET

